

**Pays** : Espagne

**Commission** : Démographie

**Problématique** : Comment gérer le vieillissement des populations au sein de l'UE?

L'Espagne se situe au sud-ouest de l'Europe et possède des frontières avec la France et le Portugal. La majeure partie de son territoire est une péninsule, mais elle possède aussi deux archipels, soit une superficie totale de 505 983 km<sup>2</sup>, bordée par la mer Méditerranée à l'est, l'océan Atlantique au nord et la mer Cantabrique. Le pays a rejoint l'Union européenne en 1986. C'est une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle. Le chef de l'État est le roi Felipe VI depuis 2014, mais il ne détient que des fonctions symboliques. Le pouvoir exécutif, quant à lui, est détenu par le gouvernement, présidé par Pedro Sánchez, du Parti socialiste ouvrier, depuis 2018. L'Espagne n'a pas de date d'indépendance, car elle s'est formée par l'unification des royaumes de Castille et d'Aragon en 1469. Elle a cependant connu une guerre d'indépendance contre la France de 1808 à 1814.

En 2002, lors de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, l'Espagne a adopté le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Ce plan vise à intégrer les questions liées au vieillissement dans les politiques publiques selon trois orientations prioritaires : les personnes âgées et le développement, la promotion de la santé et du bien-être jusque dans le troisième âge, et la création d'un environnement porteur et favorable. Pourtant, bien qu'il ait été adopté depuis plus de vingt ans, le vieillissement de la population reste un problème préoccupant pour l'Espagne.

Tout d'abord, le taux de fécondité en Espagne en 2022 est bien inférieur à la moyenne européenne. En effet, ce taux est de 1,16 enfant par femme, alors que la moyenne européenne est de 1,46. L'Espagne est donc en plein déclin démographique, puisque qu'il faudrait un taux de 2,1 enfants par femme pour maintenir une population stable. De plus, la population de plus de 65 ans représente plus de 20% de la population totale et est inégalement répartie sur le territoire. L'indice de vieillissement est plus élevé en Asturies, Galice et Castille-et-León, où la population de plus de 64 ans est deux fois plus présente que la population de moins de 16 ans. Nous assistons de plus en plus à un dépeuplement rural préoccupant, car les jeunes émigrent vers les grandes villes, ce qui entraîne une forte diminution du taux de natalité dans les zones rurales, intensifiant le vieillissement de la population. Cela a des conséquences sur le coût et la qualité des services publics, la structuration et la cohésion territoriale. Le vieillissement de la population entraîne donc une diminution de la population en âge de travailler, une augmentation de la population âgée et donc des dépenses pour les pensions. De plus, le chômage chez les 15-74 ans en Espagne est très élevé par rapport au reste de l'Europe. Ce vieillissement représente donc un frein à la croissance économique.

Le sujet de la migration s'ouvre alors. Elle permet de conserver et d'augmenter la population active du pays ainsi que sa main-d'œuvre. Ainsi, pour atténuer les effets du vieillissement, l'Espagne a relevé l'âge de la retraite et encouragé une immigration ordonnée pour équilibrer le déficit démographique et répondre aux besoins du marché du travail. L'Espagne participe activement aux discussions européennes sur le vieillissement. Le rapport sur le vieillissement de 2024 souhaite permettre une stabilité démographique jusqu'en 2070, ce qui influencera les dépenses de retraites et la croissance économique. D'autres solutions à mettre en place peuvent être, par exemple, l'augmentation de la durée de cotisation, c'est-à-dire l'augmentation de l'âge de la retraite, encourager un système de cotisation de retraite privée, créer un aménagement du travail avec, par exemple, un travail à temps partiel pour les seniors, afin de faciliter la transition entre la vie active et la retraite et permettre un choc économique moins important. Pour augmenter le taux de natalité, il faudrait faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ou alors adopter, comme dans d'autres pays de l'Union européenne, des aides financières à la naissance pour encourager ces naissances.

En conclusion, l'Espagne rencontre des problèmes concernant le vieillissement de sa population. Avec une durée de vie de plus en plus longue et un nombre de jeunes en baisse, la population âgée

augmente nettement. L'Espagne s'engage à renforcer ses politiques sociales et économiques pour soutenir une population vieillissante, en se concentrant sur la durabilité des systèmes de protection sociale et l'intégration des immigrants.